



République Française
Département de la Côte-d'Or
Canton de Saulieu

Commune de Saint Germain de Modéon

Tél : 03 80 64 77 81
mairie.saintgermaindemodeon@wanadoo.fr

Permanences : Le lundi de 10H à 11H30
Le jeudi de 9H à 12H00

PANDEMIE DE COVID-19

Lettre d'information municipale hebdomadaire n°4
du samedi 11 avril 2020

(diffusée en copie papier pour les personnes identifiées sans accès internet)

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous :

- un état de la situation sanitaire à la date du 10 avril 2020 transmis par la Préfecture
- les dernières informations locales
- une série d'informations générales portant sur la crise sanitaire disponibles sur le site : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Comme évoqué dans les précédents numéros de cette lettre municipale, n'hésitez pas à contacter la mairie au cas où vous identifieriez une personne nécessitant toute aide ou intervention des pouvoirs publics.

Situation sanitaire au 10 avril

- en région BFC : 1 282 patients sont hospitalisés (dont 290 cas graves en réanimation) et 459 décès en établissements de santé et 275 décès en établissements médico-sociaux sont à déplorer depuis le début de l'épidémie. A noter que 1 309 patients sont sortis de l'hôpital.

Informations locales :

-1-Dimanche 12 avril, dimanche de Pâques, **les cloches de l'église de Saint-Germain-de-Modéon sonneront à 12h00**

-2-Informations complémentaires figurant depuis quelques jours sur le site internet de la Commune de la Roche-en-Brenil :

<https://www.la-roche-en-brenil.fr/>

VIVAL : du Lundi au Samedi : 8h00 à 12h30 et de 15h à 19h00-Dimanche 9h00 à 12h00

DESSERTAU : Lundi fermé - Mardi : 8h30 à 12h15 - du Mercredi au samedi 8h30 à 17h00 (sans interruption) - Dimanche de 8h30 à 12h00

POISOT Xavier : Mercredi fermé - Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche de 6h30 à 14 h - cafés(à emporter) - sandwichs - pâtisseries - viennoiseries à emporter-Chocolats de Pâques maison. Pour une meilleure organisation, merci de commander pour les grosses quantités de pain- Possibilité de livrer si besoin en plus des tournées.

MEULNET Véronique : Fleurs du Morvan : Pour vos besoins en fleurs artificielles, plaques funéraires, possibilité de livraison. Pour plus de renseignements veuillez appeler au 03 80 64 78 42.

-3-**BOULANGERIE DE ROUVRAY**, 62, rue du Gal Leclerc- Tel : 03 80 64 82 99- Ouvert tous les jours de 7h à 12h15.

Possibilité de commander jusqu'à 9h30 la veille - Fermé le lundi et le mercredi - Ouvert le lundi de Pâques.

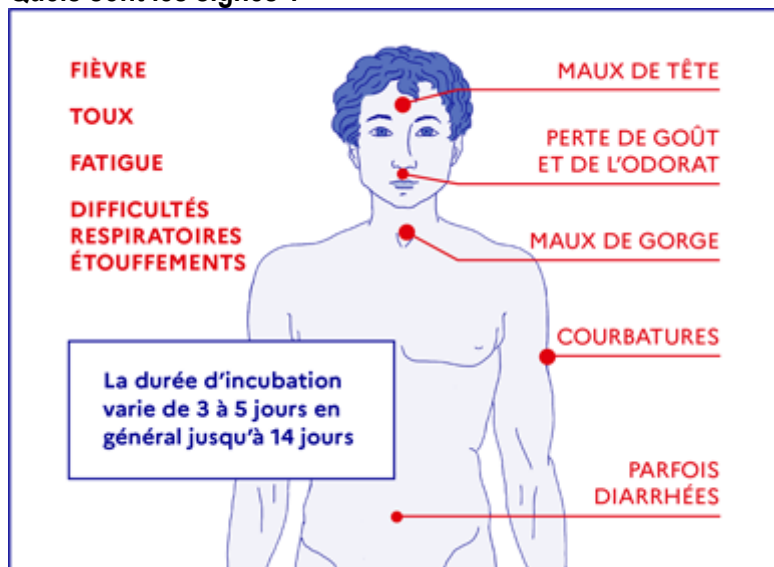
Pour 10 baguettes commandées, la 11^{ème} est offerte.

-4- **LA DECHETTERIE DE LA ROCHE-EN-BRENIL** ouvrira ponctuellement une fois tous les 15 jours à compter de la seconde quinzaine d'avril. Plus de précisions dans la lettre d'informations de la semaine prochaine.

-5-N'hésitez pas à consulter régulièrement la page **PANDEMIE-COVID-19** du site internet de Saint-Germain-de-Modéon :

<https://saintgermaindemodeon.com/pandemie-covid-19/>

Quels sont les signes ?



Comment se transmet-il ?



Qu'est-ce que le coronavirus COVID-19 ?

Les coronavirus sont une famille de virus, qui provoquent des maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des coronavirus) à des pathologies plus sévères comme le MERS-CoV ou le SRAS.

Le virus identifié en janvier 2020 en Chine est un nouveau coronavirus, nommé SARS-CoV-2. La maladie provoquée par ce coronavirus a été nommée COVID-19 par l'Organisation mondiale de la Santé - OMS. Depuis le 11 mars 2020, l'OMS qualifie la situation mondiale du COVID-19 de pandémie ; c'est-à-dire que l'épidémie est désormais mondiale.

D'où vient le coronavirus COVID-19 ?

Les premières personnes à avoir contracté le virus s'étaient rendues au marché de Wuhan dans la Province de Hubei en Chine. La maladie semblerait donc venir d'un animal (zoonose) mais l'origine n'a pas été confirmée.

Quel est la dangerosité du coronavirus ?

Le coronavirus est dangereux pour trois raisons :

Il est très contagieux : chaque personne infectée va contaminer au moins 3 personnes en l'absence de mesures de protection. Il est contagieux avant d'être symptomatique, c'est à dire qu'une personne contaminée, qui ne ressent pas de symptômes peut contaminer d'autres personnes.

Environ 15% des cas constatés entraînent des complications et 5% de ces dernières nécessitent une hospitalisation en réanimation.

Quels sont les symptômes du coronavirus COVID-19 ?

Les symptômes principaux sont la fièvre ou la sensation de fièvre et la toux.

La perte brutale de l'odorat, sans obstruction nasale et disparition totale du goût sont également des symptômes qui ont été observés chez les malades.

Chez les personnes développant des formes plus graves, on retrouve des difficultés respiratoires, pouvant mener jusqu'à une hospitalisation en réanimation et au décès.

Quel est le délai d'incubation de la maladie ?

Le délai d'incubation est la période entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes. Le délai d'incubation du coronavirus COVID-19 est de 3 à 5 jours en général, il peut toutefois s'étendre jusqu'à 14 jours. Pendant cette période, le sujet peut être contagieux : il peut être porteur du virus avant l'apparition des symptômes ou à l'apparition de signaux faibles.

Quelles catégories de la population sont les plus touchées ?

Le virus touche toutes les classes d'âges, y compris les plus jeunes, chez qui on constate aussi des complications ou des formes graves. La médiane des personnes hospitalisées en réanimation est de 58 ans (ce qui signifie que la moitié des patients hospitalisés en réanimation ont moins de 58 ans et que l'autre moitié a plus de 58 ans).

L'infection à COVID-19 entraîne des décès surtout chez les personnes âgées et les plus fragiles.

Les + de 60 ans représentent 96% des décès.

Les + de 70 ans représentent 86% des décès.

Les + de 80 ans représentent 62% des décès.

Le virus a-t-il muté ?

À ce jour il n'existe pas d'arguments scientifiques suffisamment robustes en cette faveur. Les travaux de recherche se poursuivent aujourd'hui pour mieux connaître le virus.

Il convient de rappeler que la grande majorité des mutations des virus sont neutres, et le reste plus souvent bénéfiques pour l'Homme que l'inverse. En effet, dans la majorité des épidémies, les virus évoluent vers moins de dangerosité mais plus de diffusion.

Y aura t-il une seconde vague de virus qui touchera les plus jeunes ?

Les mesures annoncées par le Président de la République ont pour objectif de freiner la progression de l'épidémie. Dès lors, la vitesse de propagation du virus se ralentit et permet de limiter le nombre de personnes atteintes en même temps par le virus. Dans cette stratégie, le type de personnes atteintes par le virus, et la répartition des cas simples, notamment en fonction de l'âge ou de l'existence de plusieurs maladies n'est pas modifié. Les études internationales nous montrent que si les personnes fragiles sont les plus à risque de développer une forme grave d'infection au coronavirus, l'ensemble de la population peut également être concernée. La notion de seconde vague évoquée par le Président de la République se fonde sur les observations scientifiques montrant que les sujets jeunes, au début de leur contamination, présentent des symptômes peu graves, mais qu'après environ une semaine d'évolution, certains présentent des atteintes plus sévères, nécessitant de possibles hospitalisations.

Après avoir guéri du coronavirus, est-on immunisé ou est-il possible de tomber malade une deuxième fois ?

Après avoir rencontré un virus, notre organisme développe des défenses immunitaires appelées anticorps, lui permettant de se défendre contre ce virus. Bien que nous soyons encore à un stade précoce pour se prononcer sur cette question, de l'avis des scientifiques les premières données semblent rassurantes, car ce jour, aucun cas réellement confirmé de re-contamination ne semble avoir eu lieu.

Comment expliquer que certains meurent du virus quand d'autres sont contaminés mais n'ont aucun symptôme ?

L'infection au coronavirus n'a pas les mêmes conséquences chez tous les individus. Nos corps, selon notre immunité, notre âge, nos pathologies associées, ne réagissent pas tous de la même manière au virus. Les plus fragiles sont considérées "personnes à risques", et il existe des recommandations spécifiques de prise en charge dans ces situations.

L'allergie est-elle un facteur de risque ? Comment différencier ses symptômes de ceux du COVID-19 ?

Les différentes allergies ne sont pas des facteurs de risque.

Les symptômes secondaires à des allergies respiratoires peuvent selon les situations ressembler au COVID-19, notamment la toux et les difficultés respiratoires lors des crises d'asthme. Cependant, on ne trouve ni fièvre, ni courbatures dans les allergies. De plus, dans le cas des crises d'asthme, celle-ci sont le plus souvent de brève durée, variables et réversibles. L'insuffisance respiratoire liée au COVID-19 est quant à elle de plus longue durée. En cas de doute sur vos symptômes, consultez un médecin (en privilégiant la téléconsultation) ou visitez le site <https://maladiecoronavirus.fr/> (algorithme d'aide à l'orientation).

Je suis allergique aux pollens, dois-je prendre mes traitements habituels (inhalateur et comprimés) ?

Oui, il n'existe aucun risque associé aux traitements antiallergiques. Les corticoïdes prescrits dans le cadre des allergies le sont à faible dose. En cas de doute sur vos traitements pendant l'épidémie de COVID-19, demandez conseil à votre médecin ou consultez le site <https://www.covid19-medicaments.com> (réalisé avec le Réseau Français des Centres Régionaux de Pharmacovigilance).

Quelle est la stratégie des autorités sanitaires pour les tests ? Cette stratégie peut-elle évoluer ?

Les tests ne servent pas à mesurer, mais à contenir l'épidémie. En phase épidémique, le principe est de ne plus tester systématiquement. Il n'y a pas de droit à être dépisté, et pas d'avantage particulier à le faire pour la population générale. Comme le font la plupart des pays et comme le recommande la Commission européenne, les tests sont donc actuellement réservés à des publics prioritaires qui sont :

Les professionnels de santé symptomatiques,

Les personnes âgées symptomatiques,

Les personnes présentant des difficultés respiratoires sévères ou des comorbidités,

Les personnes hospitalisées,

Les nouveaux foyers et nouveaux territoires.

Conformément aux recommandations de l'OMS qui incite dorénavant à tester massivement la population et au regard de l'évolution de l'épidémie, la stratégie de test en France va évoluer dans les prochains mois.

Au 28 mars 2020, 12 000 tests par PCR sont réalisés chaque jour, et d'ici la fin du mois d'avril ce sont 50 000 tests classiques qui seront réalisables.

En parallèle, des tests rapides sont dorénavant disponibles et la France en a commandé 5 millions. La capacité des tests rapides sera portée à 30 000 par jour en avril, 60 000 en mai pour atteindre les 100 000 tests rapides au mois de juin.

Le samedi 4 avril 2020, le ministère des Armées a annoncé le financement d'un projet de test de dépistage du COVID-19 porté par la société NG Biotech, suite à l'appel à projets de solutions innovantes pour lutter contre l'épidémie, lancé par l'Agence innovation défense (AID). Cette commande, financée à hauteur de 1 million d'euros par un contrat de la Direction générale de l'armement, permettra à NG Biotech de lancer rapidement la production de nouveaux kits de dépistage (kits immunologiques de dépistage sanguin rapide de l'infection au coronavirus). Le prototype a déjà été évalué en France sur échantillons cliniques. La commande inclut également le développement d'un second type de kit de détection directe du virus, dans la salive ou par échantillon nasal, et la sécurisation d'une filière de réactifs de base nationale.

Par ailleurs, le ministère des Armées a également annoncé, le 7 avril 2020, le financement d'une nouvelle technologie de détection rapide du COVID-19 par l'agence de l'innovation de défense (AID) à hauteur de 1,8 million d'euros. Il s'agit du projet NOMORECOV, développé par la PME BforCure, qui consiste à développer un automate mobile, modulaire et connecté pour le dépistage rapide d'une infection au coronavirus (en moins de 30 minutes).

Le lundi 6 avril 2020, le ministre des Solidarités et de la Santé a annoncé que les capacités de tests par PCR sont en train de doubler, permettant ainsi de lancer une vaste opération de dépistage des personnes les plus vulnérables, en mettant la priorité sur les personnes âgées, les personnes handicapées les plus fragiles et les professionnels qui les accompagnent en établissement. Il s'agit de tester tous les résidents et tous les personnels à compter de l'apparition d'un premier cas confirmé de malade du COVID-19 au sein d'un EHPAD, afin de regrouper les cas positifs et ainsi, éviter les contaminations et prendre les dispositions adaptées pour le personnel. Pour permettre cette opération de dépistage, d'importants moyens de projection seront mis en place au sein des établissements, en lien avec les laboratoires, la réserve sanitaire et les conseils départementaux.

Pourquoi ne plus tester tous les patients avec symptômes ?

Devant l'augmentation du nombre de cas, la recherche systématique de sujets contacts est devenue inutile. Tester tous les patients présentant des symptômes ou non conduirait à saturer la filière de dépistage alors que pour les cas graves, le personnel soignant et les structures collectives de personnes fragiles, le dépistage permet toujours de prendre des mesures immédiates (par exemple pour prévenir la diffusion du virus au sein d'un hôpital lorsqu'un patient est hospitalisé). Le décompte des cas ne se fonde plus uniquement sur les cas diagnostiqués biologiquement, mais sur des estimations épidémiologiques, comme cela se fait pour la grippe tous les ans (nombre de consultations, nombre de cas graves ou de décès...). Ces modifications reflètent donc une volonté d'adapter la réponse en fonction de l'évolution de la propagation du coronavirus dans les différents territoires.

Comment se passent les tests ?

Pour les populations concernées (cf question précédente), il y a plusieurs possibilités de tests :

Pour les patients diagnostiqués à l'hôpital ou avec signes de gravité, ces tests seront réalisés dans les hôpitaux.

Pour les autres patients répondants aux critères de dépistage, il est possible d'être testé dans les laboratoires en ville, après contact du médecin traitant et prescription médicale. Les prélèvements seront réalisés à domicile. Il ne faut en aucun cas se rendre directement dans les laboratoires de biologie, mais les appeler au préalable, et seulement si on a une prescription médicale, car il existe un grand risque de contaminer d'autres malades, notamment les plus fragiles.

Concernant les patients non testés, ils sont diagnostiqués COVID-19 sur signes cliniques par un médecin. Les modalités de prise en charge médicale entre patients testés ou non restent identiques.

Existe-t-il un vaccin ?

Il n'existe pas de vaccin contre le coronavirus COVID-19 pour le moment. De nombreux laboratoires travaillent sur l'élaboration de vaccins, mais ceux-ci ne devraient pas être disponibles avant plusieurs mois.

Concernant les traitements, plusieurs sont en cours d'évaluation en France, en lien avec l'OMS pour être utilisés contre le coronavirus COVID-19.

La prise d'anti-inflammatoire (ibuprofène) pourrait être un facteur d'aggravation de l'infection ?

De manière générale, l'auto médication par anti-inflammatoires doit être proscrite. De plus, il semblerait que les anti-inflammatoires non stéroïdiens pourraient être un facteur d'aggravation de l'infection.

Ainsi, dans le cas d'une infection au coronavirus COVID-19, le paracétamol est recommandé. Si vous êtes déjà sous anti-inflammatoires ou en cas de doute, demandez conseil à votre médecin ou consultez le site <https://www.covid19-medicaments.com> (réalisé avec le Réseau Français des Centres Régionaux de Pharmacovigilance).

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Valéry LOISIER

Maire de Saint-Germain-de-Modéon

Tel : 06 87 34 81 22